



UNARM
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

FLASH INFO

Marseille, le 14 décembre 2019.

Chères, chers collègues,

L'association professionnelle a pu s'entretenir avec la DGOS ce jeudi 12 décembre 2019.

L'occasion pour l'UNARM de réclamer à nouveau, la mise en place d'un Comité de Suivi sur l'activité des CFARM et le processus de Certification des ARM en poste.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de nous faire remonter toutes difficultés en lien avec vos certifications, afin que nous puissions en informer les services de la DGOS, pour un retour rapide vers les SAMU concernés.

Concernant les collègues possédant une certification des lycées Rabelais ou Valentine Labbe, la réponse du Ministère est qu'ils sont également concernés par la mesure transitoire de certification, ils ne disposent donc pas d'une dérogation !

Nous avons à nouveau interpellé la DGOS sur le niveau de certification des ARM, que nous souhaitons voir porté au niveau III.

Pour ce qui est des renforts en effectifs, la DGOS nous informe que ce point n'est pas à l'ordre du jour. L'occasion pour l'UNARM de redire qu'actuellement le déficit se monte déjà à près de 350 postes et que les perspectives de mise en place du SAS, pour lequel les consultations IGAS ont pris fin, augmenteront encore d'avantage le contingent de recrues nécessaires, et surtout, que les nouvelles promotions issues des CFARM ne suffiront pas !

Bien cordialement,

Patrice BEAUVILAIN
Secrétaire Général
07.82.57.73.72